



L'on apprend que le milliardaire Ekang est également poursuivi par le Tribunal criminel spécial et la gendarmerie pour deux autres affaires graves.

Outre la procédure ouverte contre le PDG du groupe l'Anecdote au tribunal militaire, Jean Pierre Amougou Belinga est également poursuivi par le Tribunal criminel spécial et la gendarmerie.

22 jours déjà que le puissant homme d'affaires est détenu dans une cellule au Secrétariat d'Etat à la défense. Il est soupçonné d'être le commanditaire de l'assassinat de Martinez Zogo.

Alors que l'opinion retient son souffle et attend le verdict de cette affaire criminelle, voilà que le Zomloa des Zomloa doit faire face à deux autres plaintes, surtout pas de moindre.

Le très sérieux journal Kalara de Christophe Bobiokono dans la livraison de ce 27 février, parle «de l'ouverture d'une enquête à la gendarmerie, au sujet du dégrèvement de la dette fiscale de Vision 4, de 11 à 1.9 milliards de FCFA; d'une transaction de 8 milliards entre le Ministre des Finances et l'homme d'affaires pour l'indemnisation controversée d'une société forestière appartenant à Jean Pierre Amougou Belinga ; et d'une autre enquête ouverte à l'encontre de ce dernier au Tribunal criminel spécial pour blanchiment d'argent ».

Dès faits qui laissent croire que le milliardaire Ekang est très mal parti.
